

AIDE-MÉMOIRE

Étudiant étranger hors Canada

BR-09b
(2013-05)

Pour que sa demande d'admission soit traitée rapidement, l'étudiant étranger qui étudie dans son pays doit nous fournir les documents suivants avec le *Formulaire d'admission*.

- Une copie lisible de son certificat de naissance mentionnant les noms de son père et de sa mère, accompagnée d'une traduction française.
- Une copie assermentée de l'ensemble des relevés de notes ou de l'ensemble des diplômes soumis à l'appui de la demande d'admission.
- Son curriculum vitae.
- Un premier chèque (ou mandat-poste ou formulaire de paiement par carte de crédit) en argent canadien pour l'étude de son admission.
- Un deuxième chèque (ou mandat-poste ou formulaire de paiement par carte de crédit) pour le paiement complet en argent canadien des frais de scolarité *majorés*. Il faut utiliser la *Grille de calcul des frais d'admission et d'inscription*.